

# Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Saint-Amable

Code géographique : 59015

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

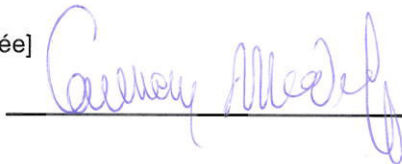
---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Carmen McDuff, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Saint-Amable pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.  
(Nom de l'organisme)

[Originale signée]

Signature



Date

2016-05-03

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

## **Section I - États financiers consolidés**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Municipalité de St-Amable et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de St-Amable et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de St-Amable inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

[Original signé par]

*Moreau, Baiselle,  
Brunelle & Associés, S.E.N.C.R.L.*

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

 CPA, auditeur, CA

Montréal

DATE 2015-05-03



**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

[Original signé par]

DATE \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations 2014		Budget 2015	Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	11 914 966	11 897 658	11 952 335			11 952 335
Compensations tenant lieu de taxes	2	235 760	172 197	416 440			416 440
Quotes-parts	3					1 894 593	(6 150)
Transferts	4	196 070	142 155	310 323		64 545	310 323
Services rendus	5	243 570	233 013	248 823		210 081	249 834
Imposition de droits	6	725 268	747 390	702 397			702 397
Amendes et pénalités	7	62 431	50 500	71 593		216 345	186 006
Intérêts	8	89 455	71 250	93 509		10 191	100 771
Autres revenus	9	431 166	86 880	346 039		45 978	372 400
	10	13 898 686	13 401 043	14 141 459		2 441 733	14 284 356
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13	191 655				5 420	5 420
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15			136 405			136 405
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	191 655		136 405		5 420	141 825
	18	14 090 341	13 401 043	14 277 864		2 447 153	14 426 181
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	2 089 324	2 204 015	2 164 818	156 279		2 321 097
Sécurité publique	20	2 170 621	2 293 442	2 299 760	117 062	1 620 167	2 416 822
Transport	21	1 961 376	2 087 111	1 809 635	1 044 381	310 826	2 905 659
Hygiène du milieu	22	1 822 709	1 740 397	1 630 190	1 242 332	404 207	2 877 754
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	358 503	345 207	361 464	7 796		369 260
Loisirs et culture	25	956 764	1 171 020	1 135 841	269 036	19 482	1 413 659
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	1 362 501	1 206 650	1 124 746		34 624	1 149 559
Amortissement des immobilisations	28	2 687 588	2 673 556	2 836 886	( 2 836 886 )		
	29	13 409 386	13 721 398	13 363 340		2 389 306	13 453 810
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	680 955	(320 355)	914 524		57 847	972 371

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations 2014	Budget 2015	Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	680 955	(320 355)	914 524	57 847	972 371
Moins: revenus d'investissement	2	( 191 655 )	( )	( 136 405 )	( 5 420 )	( 141 825 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	489 300	(320 355)	778 119	52 427	830 546
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Amortissement	4	2 687 588	2 673 556	2 836 886	195 007	3 031 893
Produit de cession	5	73 174		522 139	1 010	523 149
(Gain) perte sur cession	6	(28 545)		(40 512)	(1 010)	(41 522)
Réduction de valeur / Reclassement	7			1 198		1 198
	8	2 732 217	2 673 556	3 319 711	195 007	3 514 718
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9	5 109		39 990		39 990
Réduction de valeur / Reclassement	10			(1 199)		(1 199)
	11	5 109		38 791		38 791
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>						
Remboursement ou produit de cession	12				16 202	16 202
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15				16 202	16 202
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	38 226		17 082		17 082
Remboursement de la dette à long terme	17	( 2 012 800 )	( )	( 2 142 862 )	( 83 036 )	( 2 225 898 )
	18	(1 974 574)		(2 125 780)	(83 036)	(2 208 816)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 981 593 )	( )	( 767 995 )	( 14 022 )	( 782 017 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21			73 000	231 902	304 902
Réserves financières et fonds réservés	22	(37 489)		(267 026)	(12 695)	(279 721)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(1 810)	(1 810)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(1 019 082)		(962 021)	203 375	(758 646)
	26	(256 330)	2 673 556	270 701	331 548	602 249
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	232 970	2 353 201	1 048 820	383 975	1 432 795

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	191 655			136 405	5 420	141 825
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Acquisition							
Administration générale	2	( 18 157 )	( 50 000 )	( 32 994 )	( )	( )	( 32 994 )
Sécurité publique	3	( 4 225 )	( 3 500 )	( 181 548 )	( 43 035 )	( )	( 224 583 )
Transport	4	( 608 697 )	( 87 000 )	( 1 328 423 )	( 7 625 )	( )	( 1 336 048 )
Hygiène du milieu	5	( 107 817 )	( )	( 202 077 )	( 11 795 )	( )	( 213 872 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 13 633 )	( 50 000 )	( 46 463 )	( )	( )	( 46 463 )
Loisirs et culture	8	( 225 028 )	( 86 450 )	( 337 569 )	( 406 483 )	( )	( 744 052 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )	( )
	10	( 977 557 )	( 276 950 )	( 2 129 074 )	( 468 938 )	( )	( 2 598 012 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Acquisition	11	( 9 559 )	( )	( 48 720 )	( )	( )	( 48 720 )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>							
Émission ou acquisition	12	( )	( )	( )	( )	( )	( )
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	230 109	276 950	903 584	29 318		932 902
<b>Affectations</b>							
Activités de fonctionnement	14	981 593		767 995	14 022		782 017
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	15						
Excédent de fonctionnement affecté	16						
Réserves financières et fonds réservés	17			171 870	13 695		185 565
	18	981 593		939 865	27 717		967 582
	19	224 586		(334 345)	(411 903)		(746 248)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	416 241		(197 940)	(406 483)		(604 423)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations 2014	Budget 2015	Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	680 955	(320 355)	914 524	57 847	972 371
Variation des immobilisations						
Acquisition	2 (	977 557 ) (	276 950 ) (	2 129 074 ) (	468 938 ) (	2 598 012 )
Produit de cession	3	73 174		522 139	1 010	523 149
Amortissement	4	2 687 588	2 673 556	2 836 886	195 007	3 031 893
(Gain) perte sur cession	5	(28 545)		(40 512)	(1 010)	(41 522)
Réduction de valeur / Reclassement	6			1 198		1 198
	7	1 754 660	2 396 606	1 190 637	(273 931)	916 706
Variation des propriétés destinées à la revente	8	(4 450)		(9 930)		(9 930)
Variation des stocks de fournitures	9	5 327		8 156	(1 186)	6 970
Variation des autres actifs non financiers	10	(105 535)		(41 792)	295	(41 497)
	11	(104 658)		(43 566)	(891)	(44 457)
	12	2 330 957	2 076 251	2 061 595	(216 975)	1 844 620
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13					
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	2 330 957	2 076 251	2 061 595	(216 975)	1 844 620
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(34 015 753)		(31 684 796)	(131 564)	(31 816 360)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16				30 455	30 455
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(34 015 753)		(31 684 796)	(101 109)	(31 785 905)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18	(31 684 796)		(29 623 201)	(318 084)	(29 941 285)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>2014</u>		<u>2015</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	3 339 343	4 250 716	777 368	5 028 084
Placements temporaires	2			59 170	59 170
Débiteurs (note 5)	3	5 304 087	5 234 816	297 930	5 532 746
Prêts (note 6)	4				
Placements de portefeuille (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	8 643 430	9 485 532	1 134 468	10 620 000
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11			440 678	440 678
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	1 322 557	1 527 322	355 925	1 883 247
Revenus reportés (note 12)	13	1 533 816	1 448 804	8 938	1 457 742
Dette à long terme (note 13)	14	37 471 853	36 132 607	561 152	36 693 759
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			85 859	85 859
	16	40 328 226	39 108 733	1 452 552	40 561 285
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b> (note 14)	17	(31 684 796)	(29 623 201)	(318 084)	(29 941 285)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	18	74 271 285	73 080 648	2 665 795	75 746 443
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	675 753	685 683		685 683
Stocks de fournitures	20	106 777	98 621	8 893	107 514
Autres actifs non financiers (note 17)	21	159 789	201 581	23 963	225 544
	22	75 213 604	74 066 533	2 698 651	76 765 184
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 098 311	2 147 131	534 394	2 681 525
Excédent de fonctionnement affecté	24	586 500	513 500	70 860	584 360
Réserves financières et fonds réservés	25	1 130 299	1 225 455	91 532	1 316 987
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	( 1 988 162 )	( 1 846 093 )	( 27 428 )	( 1 873 521 )
Financement des investissements en cours	27	(47 562)	(245 502)	(434 057)	(679 559)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	42 749 422	42 648 841	2 145 266	44 794 107
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	43 528 808	44 443 332	2 380 567	46 823 899

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	680 955	914 524	57 847	972 371
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	2 687 588	2 836 886	195 007	3 031 893
Autres					
- Perte(gain) cession immo	3	(28 545)	(40 512)	(1 010)	(41 522)
- Variation des QP	4		1 198	44 537	45 735
	5	3 339 998	3 712 096	296 381	4 008 477
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	388 797	69 271	47 180	116 451
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	326 121	204 765	13 749	218 514
Revenus reportés	9	590 084	(85 012)	8 783	(76 229)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10			(14 915)	(14 915)
Propriétés destinées à la revente	11	(4 450)	(9 930)		(9 930)
Stocks de fournitures	12	5 327	8 156	(1 186)	6 970
Autres actifs non financiers	13	(105 535)	(41 792)	295	(41 497)
	14	4 540 342	3 857 554	350 287	4 207 841
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	977 557 ) (	2 129 074 ) (	468 938 ) (	2 598 012 )
Produit de cession	16	73 174	522 139	1 010	523 149
	17	(904 383)	(1 606 935)	(467 928)	(2 074 863)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	) (	) (	) (	)
Remboursement ou cession	19			16 202	16 202
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (	) (	) (	) (	)
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22			(59 170)	(59 170)
	23			(42 968)	(42 968)
<b>Activités de financement (note 23)</b>					
Émission de dettes à long terme	24	957 000	1 145 000	29 318	1 174 318
Remboursement de la dette à long terme	25 (	2 431 900 ) (	2 510 800 ) (	87 737 ) (	2 598 537 )
Variation nette des emprunts temporaires	26	(2 995 387)		440 678	440 678
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	60 135	26 554		26 554
Autres					
-	28				
-	29				
	30	(4 410 152)	(1 339 246)	382 259	(956 987)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	(774 193)	911 373	221 650	1 133 023
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	32	4 113 536	3 339 343	555 718	3 895 061
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	33	3 339 343	4 250 716	777 368	5 028 084

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>	<u>Total</u>	
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Organismes</u>	
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>contrôlés</u>	
					<u>Total</u>	
					<u>consolidé<sup>1</sup></u>	
<b>Rémunération</b>	1	2 563 092	2 657 570	2 668 050	1 215 749	3 883 799
<b>Charges sociales</b>	2	514 588	570 084	577 483	308 799	886 282
<b>Biens et services</b>	3	2 225 463	2 593 612	2 295 323	625 450	2 920 773
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	1 245 041	1 098 618	1 029 735	15 559	1 044 480
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	115 054	105 532	95 011		95 011
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	2 406	2 500		19 065	10 068
<b>Contributions à des organismes</b>						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	3 852 592	4 018 051	3 610 314		1 321 289
Autres	10	88 170		94 608		94 608
Autres organismes	11	1 777	1 875	21 292	9 677	30 969
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	2 687 588	2 673 556	2 836 886	195 007	3 031 893
<b>Autres</b>						
-	13	113 615		134 638		134 638
-	14					
-	15					
	16	13 409 386	13 721 398	13 363 340	2 389 306	13 453 810

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014
Redressées note 20				
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	11 897 658	11 952 335	11 914 966
Compensations tenant lieu de taxes	2	172 197	416 440	235 760
Quotes-parts	3	196 856	(6 150)	211 673
Transferts	4	161 089	315 743	445 420
Services rendus	5	253 689	249 834	243 613
Imposition de droits	6	747 390	702 397	725 268
Amendes et pénalités	7	173 538	186 006	191 403
Intérêts	8	75 323	100 771	94 488
Autres revenus	9	82 833	508 805	447 445
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	13 760 573	14 426 181	14 510 036
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	2 357 201	2 321 097	2 243 061
Sécurité publique	13	2 498 582	2 416 822	2 303 314
Transport	14	3 111 672	2 905 659	2 966 566
Hygiène du milieu	15	2 894 954	2 877 754	3 155 060
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	348 403	369 260	361 709
Loisirs et culture	18	1 414 859	1 413 659	1 210 106
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	1 242 586	1 149 559	1 422 577
	21	13 868 257	13 453 810	13 662 393
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	(107 684)	972 371	847 643
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		45 476 287	44 610 717
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		375 241	17 927
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		45 851 528	44 628 644
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		46 823 899	45 476 287

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget	Réalizations	
		2015	2015	2014
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(107 684)	972 371	847 643
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	501 264 ) (	2 598 012 ) (	1 280 225 )
Produit de cession	3		523 149	73 999
Amortissement	4	2 708 791	3 031 893	2 844 773
(Gain) perte sur cession	5		(41 522)	(29 370)
Réduction de valeur / Reclassement	6		1 198	
	7	2 207 527	916 706	1 609 177
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(9 930)	(4 450)
Variation des stocks de fournitures	9		6 970	3 733
Variation des autres actifs non financiers	10		(41 497)	(114 421)
	11		(44 457)	(115 138)
	12	2 099 843	1 844 620	2 341 682
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	2 099 843	1 844 620	2 341 682
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(31 816 360)	(34 127 345)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		30 455	(30 697)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(31 785 905)	(34 158 042)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(29 941 285)	(31 816 360)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	5 028 084	3 895 061
Placements temporaires	2	59 170	
Débiteurs (note 5)	3	5 532 746	5 649 197
Prêts (note 6)	4		
Placements de portefeuille (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<u>10 620 000</u>	<u>9 544 258</u>
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	440 678	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	1 883 247	1 664 733
Revenus reportés (note 12)	13	1 457 742	1 533 971
Dette à long terme (note 13)	14	36 693 759	38 061 140
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	85 859	100 774
	16	<u>40 561 285</u>	<u>41 360 618</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	<u>(29 941 285)</u>	<u>(31 816 360)</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	75 746 443	76 318 363
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	685 683	675 753
Stocks de fournitures	20	107 514	114 484
Autres actifs non financiers (note 17)	21	225 544	184 047
	22	<u>76 765 184</u>	<u>77 292 647</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<u>46 823 899</u>	<u>45 476 287</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	972 371	847 643
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	3 031 893	2 844 773
Autres			
- Gain (perte) sur cession d'imm	3	(41 522)	(29 370)
- Immo/reclassement	4	45 735	9 346
	5	4 008 477	3 672 392
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	116 451	295 480
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	218 514	344 281
Revenus reportés	9	(76 229)	589 936
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(14 915)	(16 970)
Propriétés destinées à la revente	11	(9 930)	(4 450)
Stocks de fournitures	12	6 970	3 733
Autres actifs non financiers	13	(41 497)	(114 421)
	14	4 207 841	4 769 981
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 2 598 012 )	( 1 280 225 )
Produit de cession	16	523 149	73 999
	17	(2 074 863)	(1 206 226)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( )	( )
Remboursement ou cession	19	16 202	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22	(59 170)	
	23	(42 968)	
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	1 174 318	970 437
Remboursement de la dette à long terme	25	( 2 598 537 )	( 2 511 413 )
Variation nette des emprunts temporaires	26	440 678	(2 995 387)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	26 554	60 135
Autres			
-	28		
-	29		
	30	(956 987)	(4 476 228)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	1 133 023	(912 473)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	32	3 895 061	4 807 534
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	33	5 028 084	3 895 061

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

### 1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Saint-Amable est constituée en vertu du Code Municipal du Québec.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La municipalité participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne)

Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes (consolidation ligne par ligne)

Régie intermunicipale de la gare Sorel-Varenes (consolidation ligne par ligne)

Régie intermunicipale du centre multisports régional (consolidation ligne par ligne)

L'entente intermunicipale avec la Régie de Police Richelieu St-Laurent est venue à échéance le 13 mai 2014. En date du 3 mai 2016, cette entente n'était pas encore renouvelée.

#### B) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont préparés selon la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

#### C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût

##### *Placements*

Les placements temporaires sont constitués de certificats de placement garanti à des fins de trésorerie

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés à la rubrique des autres actifs non financiers et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt correspondant.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

ImmobilisationsAmortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon les méthodes d'amortissement, les taux et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Période
Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	15 à 40 ans
Véhicules	Linéaire	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'organisme public de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**F) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus. Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Provenant de la consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent**

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées:**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime. Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante: Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DEMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir. Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus, (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

**Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées su secteur municipal (la "loi SFPR")**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la "loi"). La loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le "service antérieur") et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le "service postérieur"). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociation débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après "régimes avec report"). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report. Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la cour supérieure visant à faire annuler cette loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014. La loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la loi.

Pour le service antérieur: Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs

Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18% ou 20% de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la loi.

Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Régie

Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Régie  
Mise en place d'un fond de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la régie)

**Application de la loi aux régimes de la Régie**

La régie participe à 3 régimes de retraite qui sont visés par la loi, dont 2 sont admissibles au report. Les incidences de ces modifications pour la Régie aux résultats de 2014 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Modalité à la loi	Incidence sur le coût des services passés	Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie	Incidence sur le coût du service courant de l'exercice
-------------------	---	---	--

Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs

(a)	(3 282 000\$)	(3 282 000\$)	(429 100\$)
-----	---------------	---------------	-------------

Partage du déficit des participants actifs, au delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle

(b)	(40 000\$)	(40 000\$)	0\$
-----	------------	------------	-----

Total (f)	(3 322 000\$)	(3 322 000\$)	(429 100\$)
-----------	---------------	---------------	-------------

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et la prestation additionnelle. Tel que prévu à la loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant. Les régimes des cadres et des policiers sont affectés par cette réduction. (b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique éliminée. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014. (c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Régie et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015. (d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminée et 2) le plafond établi selon les modalités de la loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes. Suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2013, aucun régime ne dépassait la limite permise par la Loi. (e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). (f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats (consolidé). Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales. (g) Le total de cette colonne devrait concilier avec report à ligne 20 de la page S24-1

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
  - pour le fonds d'amortissement associé en contrepartie à cette dette à long terme, le cas échéant : au fur et à mesure du service de dette (capital et intérêts) encouru pour cette dette avec fonds d'amortissement.

**I) Instruments financiers**

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des emprunts temporaires, des créditeurs et frais courus et des revenus reportés correspondent approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à la société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

**J) Autres éléments**

**Utilisation d'estimation**

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, exigent que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actifs et de passifs présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les revenus et dépenses présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

**3. Modification de méthodes comptables**

Au cours de l'exercice, le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres dépenses financées ou devant être financées par emprunts dont certains travaux ont été réalisés. Antérieurement, le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes, ne constatait que la partie de la subvention qui était exigible et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, alors que les interprétations de la norme comptable sur les paiements de transfert indiquent que ces subventions doivent être comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

Augmentation  
(diminution)  
\$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

État de la situation financière	
Débiteurs - gouvernement du Québec et ses entreprises	38 769
Actifs financiers nets (dette nette) et excédent (déficit) accumulé	38 769
État des résultats	
Excédent (déficit) accumulé au à la fin de l'exercice	38 769

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	5 028 084	3 631 868
Placements temporaires	2	59 170	
Placements de portefeuille	3		
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	792 457	825 925
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	3 383 501	3 832 056
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	39 715	261 557
Organismes municipaux	8	127 055	138 808
Autres			
- Mutations	9	167 759	134 846
- Autres débiteurs	10	1 022 259	456 005
	11	5 532 746	5 649 197
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	3 204 145	3 578 483
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	3 204 145	3 578 483
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	55 637	14 226
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
<b>Note</b>			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
<b>Note</b>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(85 859)	(100 774)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( )	( )
	27	<u>(85 859)</u>	<u>(100 774)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	117 561	123 336
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30	22 648	37 991
Autres régimes (REER et autres)	31	122 461	78 567
Régimes de retraite des élus municipaux	32	34 005	26 004
	33	<u>296 675</u>	<u>265 898</u>

Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.

**Note**

S.O.

S.O.

S.O.

**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		

**Note****10. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 10 300 000\$, remboursable à demande et portant intérêts au taux préférentiel. Aucun montant n'était utilisé au 31 décembre 2015.

Le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 50 000 \$ et porte intérêts au taux préférentiel. Le solde est nul à la fin de l'exercice. La marge de crédit est négociable annuellement.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

Fournisseurs	37	823 064	705 785
Salaires et avantages sociaux	38	507 470	469 342
Dépôts et retenues de garantie	39	102 060	53 014
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42		
Autres			
- Intérêts courus DLT	43	146 498	151 870
- Autres	44	285 628	216 910
- Organismes municipaux	45	18 527	6 622
- Dû sur terrain	46		61 190
-	47		
	48	<u>1 883 247</u>	<u>1 664 733</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	49	52 544	55 398
Transferts	50	8 307	22
Autres			
- RREM	51	631	2 478
- Autres	52	1 396 260	1 476 073
	53	1 457 742	1 533 971

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

						2015	2014
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	3,00	2016	2036	54	36 701 618	38 112 304
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					58		
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2016	2019	60	37 834	21 083
Autres					61		
					62	36 739 452	38 133 387
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	( 45 693 )	( 72 247 )
					64	36 693 759	38 061 140

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>				<u>Total 2015</u>	
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>				
2016	65	73	2 808 121	81	15 992	90	98	2 824 113
2017	66	74	3 059 401	82	12 600	91	99	3 072 001
2018	67	75	2 886 610	83	8 679	92	100	2 895 289
2019	68	76	2 982 429	84	2 001	93	101	2 984 430
2020	69	77	2 803 192	85		94	102	2 803 192
2021 et +	70	78	22 161 865	86		95	103	22 161 865
	71	79	36 701 618	87	39 272	96	104	36 740 890
Intérêts et frais accessoires				88	( 1 438 )		105	( 1 438 )
	72	80	36 701 618	89	37 834	97	106	36 739 452

**Note**

	2015	2014
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(29 941 285)
Tiers		(31 816 360)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(29 941 285)
		(31 816 360)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	111	13 460 535	139	94 508	166	(666 385)	193	14 221 428
Eaux usées	112	36 625 144	140	10 203	167		194	36 635 347
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	34 009 321	141	1 179 329	168		195	35 188 650
Autres	114	3 236 031	142	700 706	169	(2 923)	196	3 939 660
Réseau d'électricité	115		143		170		197	
Bâtiments	116	11 403 254	144	16 755	171	(203 270)	198	11 623 279
Améliorations locatives	117	48 954	145	168	172	(758)	199	49 880
Véhicules	118	1 965 039	146	60 857	173	338 511	200	1 687 385
Ameublement et équipement de bureau	119	1 090 276	147	32 508	174	47 321	201	1 075 463
Machinerie, outillage et équipement divers	120	4 147 633	148	56 172	175	767 794	202	3 436 011
Terrains	121	1 629 661	149	7 058	176	(2 552)	203	1 639 271
Autres	122	28 274	150		177	(1 603)	204	29 877
	123	<u>107 644 122</u>	151	<u>2 158 264</u>	178	<u>276 135</u>	205	<u>109 526 251</u>
Immobilisations en cours	124	<u>237 824</u>	152	<u>439 748</u>	179	<u>29</u>	206	<u>677 543</u>
	125	<u>107 881 946</u>	153	<u>2 598 012</u>	180	<u>276 164</u>	207	<u>110 203 794</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	126	8 752 217	154	361 128	181	(481 011)	208	9 594 356
Eaux usées	127	6 998 525	155	939 808	182		209	7 938 333
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	8 084 794	156	857 597	183		210	8 942 391
Autres	129	1 065 619	157	179 839	184	(1 215)	211	1 246 673
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	1 986 621	159	312 827	186	(52 702)	213	2 352 150
Améliorations locatives	132	48 552	160	48	187	(752)	214	49 352
Véhicules	133	1 219 352	161	124 493	188	178 688	215	1 165 157
Ameublement et équipement de bureau	134	605 637	162	115 120	189	38 320	216	682 437
Machinerie, outillage et équipement divers	135	2 777 776	163	140 116	190	457 311	217	2 460 581
Autres	136	<u>24 490</u>	164	<u>917</u>	191	<u>(514)</u>	218	<u>25 921</u>
	137	<u>31 563 583</u>	165	<u>3 031 893</u>	192	<u>138 125</u>	219	<u>34 457 351</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	138	<u>76 318 363</u>					220	<u>75 746 443</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221	122 233	224	36 763	226	12 019	228	146 977
Amortissement cumulé	222	(89 177)	225	(17 617)	227	(12 531)	229	(94 263)
Valeur comptable nette	223	<u>33 056</u>					230	<u>52 714</u>

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	231		
Immeubles industriels municipaux	232		
Autres	233	685 683	675 753
	234	685 683	675 753
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	685 683	675 753

**Note****17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	237	223 991	154 516
Frais reportés			
- Hon. d'éval. foncière	238		27 127
- F.émission de la dette	239	1 553	2 404
	240	225 544	184 047

**Note****18. Obligations contractuelles**

La municipalité est membre de la Municipalité régionale de comté de Marguerite D'Youville (M.R.C.). De ce fait, elle doit assumer sa part des dépenses de cet organisme.

La municipalité est membre de la Communauté métropolitaine de Montréal. Elle doit donc assumer sa part des dépenses de cet organisme. La quote-part prévue pour 2016 est de 173 591\$

La municipalité a octroyé un contrat de déneigement de 3 ans avec 2 années d'option échéant le 30 avril 2020. Le tout pour un montant total de 1 082 961 \$, soit 205 197 \$ pour 2015-2016, 211 008 \$ pour 2016-2017, 217 754 \$ pour 2017-2018, 224 499 \$ pour 2018-2019 et 224 499 \$ pour 2019-2020.

La municipalité a octroyé un contrat de 3 ans échéant le 31 décembre 2016 d'un montant total de 38 768\$ taxes incluses pour la tonte de gazon et l'aménagement paysager.

La part de la municipalité dans les engagements contractuels de la Régie Intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent pour les 5 prochains exercices est de :

Location d'équipement: 10 967\$ en 2016, 5 289\$ en 2017, 4 360\$, 2018 et 3 737\$ en 2019 et 3 057\$.

Location d'immeuble: 5 467\$ en 2016.

La part de la municipalité dans les engagements contractuels du CIT est, en vertu d'un contrat échéant en juin 2022, à verser une somme approximative de 1 955 123\$ à un transporteur. Les versements approximatifs exigibles au cours des prochains exercices se détaillent comme suit: 261 672\$ en 2016, 274 649\$ en 2017 et 288 422\$ en 2018, 302 988\$ en 2019 et 318 085\$ en 2020. De plus, en vertu d'un contrat de gestion des opérations échéant en 2018, à verser une somme de 19 837\$. Les versements approximatifs exigibles au cours

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

des prochains exercices se détaillent comme suit: 6 436\$ en 2016, 6 621\$ en 2017, 5 198\$ en 2017 et 6 780\$ en 2018.

La part de la municipalité dans l'engagement de la Régie de la Gare, en vertu d'un bail commercial échéant le 30 juin 2022, à verser des loyers totalisant 16 113\$. Les paiements minimum exigibles en vertu de ce contrat de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 2 479\$ par année.

### 19. Éventualités

#### a) Cautionnement et garantie

La municipalité s'est engagée à cautionner un montant de 770 000\$, pour la construction du Centre de la petite enfance, correspondant au coût de l'emprunt, au terme de 15 ans. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2015 est de 187 964\$.

#### b) Auto-assurance

La municipalité assume l'auto-assurance de l'invalidité courte durée conjointement avec un programme supplémentaire de chômage.

La municipalité assume aussi en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres de la Régie Intermunicipale Richelieu-Saint-Laurent.

#### c) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie Intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ses employés, pour une somme indéterminée.

La régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

Le CIT fait l'objet d'une poursuite instituée par l'ancien transporteur dont la part de la municipalité est de 119 183\$ pour des dommages-intérêts causés suite à la fin de son contrat de transport en commun de personnes le 31 décembre 2011. Les expertises des comptables retenus par chacune des parties comportent, quant au montant des dommages allégués avoir été subis, une différence très significative. L'expertise de la partie adverse maintient une conclusion quand à des dommages de 119 183\$ alors que les experts du CIT sont d'avis que ceux-ci ne sauraient dépasser le tiers de cette somme.

Cette différence est attribuable au taux d'actualisation retenus de part et d'autre. Il va de soi que les conclusions des experts du CIT ne constituent pas une admission quant à l'existence de dommages.

#### d) Autres

##### ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Des redressements ont été nécessaires pour refléter les variations dans les quotes-parts des organismes faisant partie du périmètre comptable. De plus, la Régie intermunicipal de l'eau potable Varennes, Ste-Julie, St-Amable a effectué un redressement au niveau de la répartition des immobilisations entre les partenaires.

	2015	2014
- État consolidé des résultats (quotes-parts)	12 249\$	17 927\$
- État consolidé des résultats (immobilisations)	362 992\$	
- État de la variation des actifs financiers nets	30 455\$	(30 697\$)

**21. Données budgétaires**

Le budget présenté à titre comparatif pour l'exercice 2015 est consolidé et correspond à l'addition, après élimination des transactions réciproques, du budget adopté par le conseil municipal pour l'exercice 2015 et les budgets des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable de la Ville tels qu'adoptés par leurs conseils respectifs pour l'exercice 2015.

Ces données sont présentées pour fins d'information et le rapport de l'auditeur ne porte pas sur ces données.

**22. Instruments financiers**

S.O.

**23. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2015	2014
Encaisse	241	5 028 084	3 895 061
Découvert bancaire	242	( )	( )
Placements temporaires	243	59 170	
<i>Ajouter</i>			
-	244		
-	245		
-	246		
-	247		
<i>Déduire</i>			
- CPG	248	( 59 170 )	( )
-	249	( )	( )
-	250	( )	( )
-	251	( )	( )
-	252	( )	( )
-	253	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	254	5 028 084	3 895 061

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**24. Fonds local d'investissement**

	2015	2014
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	
Autres revenus	258	
	259	
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	
Variation de la provision pour moins-value	261	
	262	
Autres charges	263	
	264	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>265</b>	

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>		
Encaisse	266	
Placements de portefeuille	267	
Débiteurs	268	
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269	
Provision pour moins-value	270	(                    ) (                    )
	271	
	272	
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	273	
Revenus reportés	274	
Dettes à long terme	275	
	276	
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	<b>277</b>	

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	278	
Supportant les engagements de prêts	279	
Supportant les garanties de prêts	280	
	281	

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

**Note sur la dette à long terme**

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**25. Fonds local de solidarité**

	2015	2014
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	282	
Revenus sur les prêts aux entreprises	283	
Autres revenus	284	
	285	
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	286	
Variation de la provision pour moins-value	287	
	288	
Intérêts sur la dette à long terme	289	
Autres charges	290	
	291	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	292	

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>		
Encaisse	293	
Placements de portefeuille	294	
Débiteurs	295	
Prêts aux entreprises	296	
Provision pour moins-value	297	(                    ) (                    )
	298	
	299	
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	300	
Revenus reportés	301	
Dette à long terme	302	
	303	
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304	
Excédent (déficit) non affecté	305	
	306	

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	307	
Supportant les engagements de prêts	308	
	309	

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

**Note sur la dette à long terme**

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 681 525	1 330 635
Excédent de fonctionnement affecté	2	584 360	791 675
Réserves financières et fonds réservés	3	1 316 987	1 229 306
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 873 521 ) (	2 016 954 )
Financement des investissements en cours	5	(679 559)	(108 840)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	44 794 107	44 250 465
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	[REDACTED]	[REDACTED]
	8	46 823 899	45 476 287
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	2 147 131	1 330 635
Organismes contrôlés	10	534 394	
	11	2 681 525	1 330 635
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Immobilisations	12	200 000	200 000
- Eaux usées	13	175 000	175 000
- Entretien cours d'eau	14	63 500	63 500
- Infrastructures rue Dollard	15		73 000
- Infrastructure CPE	16	75 000	75 000
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	513 500	586 500
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- CIT	22	10 594	10 110
- RIEP	23	60 266	195 065
-	24		
	25	70 860	205 175
	26	584 360	791 675
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières			
- Financement métropolitain	27	2 679	15 349
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32	2 679	15 349
Fonds réservés			
Fonds de roulement	33	446 775	546 260
Fonds parcs et terrains de jeux	34	660 358	436 914
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	35		
Société québécoise d'assainissement des eaux	36		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37	161 482	158 536
Financement des activités de fonctionnement	38	45 693	72 247
Fonds local d'investissement	39		
Fonds local de solidarité	40		
Autres			
-	41		
-	42		
-	43		
-	44		
	45	1 314 308	1 213 957
	46	1 316 987	1 229 306

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 ( ) ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	48 ( ) ( )	38 999 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 ( 36 933 ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	50 ( ) ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ( ) ( )	( )
Autres	52 ( 9 505 ) ( )	(10 207) )
Régimes non capitalisés	53 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 ( ) ( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 ( ) ( )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 ( ) ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	57 ( ) ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 ( ) ( )	( )
Autres		
-	59 ( ) ( )	( )
-	60 ( ) ( )	( )
	61 ( 27 428 ) ( )	28 792 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 ( ) ( )	( )
Autre financement	63 ( 1 846 093 ) ( )	1 988 162 )
	64 ( 1 873 521 ) ( )	2 016 954 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( 679 559 ) ( )	108 840 )
	67 (679 559)	(108 840)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 75 746 443	76 318 363
Propriétés destinées à la revente	69 685 683	675 753
Prêts	70	
Placements à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales	72	
	73 76 432 126	76 994 116
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 36 693 759	38 061 140
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 45 693	72 247
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 ( 3 369 725 ) ( )	3 740 293 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 ( 1 731 708 ) ( )	1 649 443 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 ( ) ( )	( )
	79 31 638 019	32 743 651
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	
	81 31 638 019	32 743 651
	82 44 794 107	44 250 465



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.95% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.35% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (100 774)	(117 744)
Charge de l'exercice	5 ( 117 561 )	( 123 336 )
Cotisations versées par l'employeur	6 132 476	140 306
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(85 859)</u>	<u>(100 774)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 4 066 068	3 571 974
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 4 217 282 )	( 3 817 599 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (151 214)	(245 625)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 65 355	144 851
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (85 859)	(100 774)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(85 859)</u>	<u>(100 774)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 4 045 475	3 571 974
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 4 217 282 )	( 3 817 599 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( 171 807 )	( 245 625 )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 175 790	167 895
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 ( )	(144 095)
	21 175 790	23 800
Cotisations salariales des employés	22 ( 90 701 )	( 94 667 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 85 089	(70 867)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 12 039	18 363
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 ( )	148 062
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 ( )	( )
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 ( )	( )
Variation de la provision pour moins-value	29 ( )	( )
Autres	30 1 560	2 016
- Variation Q-P	31 ( )	( )
	32 <u>98 688</u>	<u>97 574</u>
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 240 421	218 438
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 ( 221 548 )	( 192 676 )
Rendement espéré des actifs	35 18 873	25 762
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>117 561</u>	<u>123 336</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 308 175	300 206
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 221 548 )	( 192 676 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 86 627	107 530
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (16 927)	(16 357)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 92 557	114 901
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 4 105 354	3 691 466
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44 140 261	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 2 851	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	16
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57	58

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2015	2014
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( )	( )
Charge de l'exercice	60 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	( )	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
<b>Informations complémentaires</b>			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 1

**Description des régimes et autres renseignements**

Régime de la Municipalité de St-Amable  
 Le régime de retraite par financement salarial (RRFS) de la FTQ permet aux syndicats affiliés, qui n'ont pas accès à un régime de retraite à prestations déterminées auprès de leur employeur, d'avoir accès à un meilleur régime de retraite.

Le RRFS est un régime à prestations déterminées. Le RRFS propose une prestation pour les participants et une cotisation fixe pour la municipalité.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur	91	<u>22 648</u>	<u>37 991</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 2

**Description des régimes et autres renseignements**

Régime de la Municipalité de Saint-Amable

Le régime offert aux employés est le REER individuel, l'employeur contribue à un maximum de 7% à un REER autogéré par chacun des employés. La contribution de l'employé au REER est d'un minimum de 1%. L'employeur remet une fois par mois sa contribution et celle du salarié au fiduciaire choisi par le salarié.

Régime du CIT Sorel Varennes

Le régime offert aux employés de l'organisme de transport est un REER collectif ou l'employeur participant cotisent chacun jusqu'à concurrence de 5% du salaire de l'employé.

<b>Charge de l'exercice</b>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cotisations de l'employeur 93	<u>122 461</u>	<u>78 567</u>

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

94  Oui  
 95  Non

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	<u>7</u>	<u>7</u>

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

<b>Cotisations des élus au RREM</b>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
97	<u>9 228</u>	<u>6 882</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 98	31 096	23 202
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	<u>2 909</u>	<u>2 802</u>
100	<u>34 005</u>	<u>26 004</u>



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

---

**Note**

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**Administration municipale**

Dettes à long terme	1	36 178 300
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	245 502
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	3 163 520
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	165 580
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
-	12	
-	13	

---

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	33 094 702
---	----	------------

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	15	1 420 596
--	----	-----------

---

Endettement net à long terme	16	34 515 298
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	17	254 098
Communauté métropolitaine	18	57 594
Autres organismes	19	

---

Endettement total net à long terme	20	34 826 990
------------------------------------	----	------------

---

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

---

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	34 826 990
---	----	------------

---

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

---

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	
---	----	--

---

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>TAXES</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	8 476 504	8 480 366	8 139 822
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	257 525	262 755	270 046
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	8 734 029	8 743 121	8 409 868
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	512 790	513 667	777 806
Égout	11	377 793	389 631	379 800
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	1 177 487	1 205 169	1 160 619
Autres				
-Cours deau	14	32 032	32 404	123 281
-usages accessoires	15	117 283	114 871	32 000
-Bacs roulants	16			10 875
Centres d'urgence 9-1-1	17	45 000	41 724	45 075
Service de la dette	18	901 244	911 748	975 642
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	3 163 629	3 209 214	3 505 098
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	3 163 629	3 209 214	3 505 098
	26	11 897 658	11 952 335	11 914 966

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	24 752	33 918	51 902
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	144 429	379 515	180 843
	35	169 181	413 433	232 745
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	169 181	413 433	232 745
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	2 091	2 090	2 038
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	925	917	977
Taxes d'affaires	43			
	44	3 016	3 007	3 015
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	172 197	416 440	235 760

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52	2 000	5 200	4 350
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	8 500	170 390	11 215
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60			
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68			
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70	61 623	61 623	72 256
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			2 043
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82	14 550	12 957	38 565
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	900	1 866	11 663
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	54 582	58 287	53 278
Autres	88			2 700
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	142 155	310 323	196 070

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		5 420	57 695
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107			
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			191 655
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129		5 420	249 350

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			
	138			
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	142 155	310 323	315 743
				445 420



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			43
Autres	153			
	154			43
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167			
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181			43

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	11 200	11 464	11 714
Sécurité publique	183	25 935	48 181	26 623
Transport				
Réseau routier	184	44 000	26 057	60 698
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	38 500	48 609	49 437
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	113 378	114 512	95 098
Réseau d'électricité	194			
	195	233 013	248 823	243 570
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	233 013	248 823	243 613
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	60 000	79 571	64 231
Droits de mutation immobilière	198	550 000	622 826	661 037
Droits sur les carrières et sablières	199	137 390		
Autres	200			
	201	747 390	702 397	725 268
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	50 500	71 593	191 403
<b>INTÉRÊTS</b>	203	71 250	93 509	94 488
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		40 512	29 370
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205		56 308	201 118
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			129 140
Autres contributions	210			
Autres	211	86 880	385 624	87 817
	212	86 880	482 444	447 445

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015		Réalizations 2015	Réalizations 2014	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	284 628	336 302		336 302	336 302	356 157
Application de la loi	2	29 448	18 335		18 335	18 335	(10 145)
Gestion financière et administrative	3	1 185 481	1 204 769	156 279	1 361 048	1 361 048	1 271 035
Greffe	4						2 110
Évaluation	5	236 804	143 713		143 713	143 713	228 783
Gestion du personnel	6	5 850	5 540		5 540	5 540	3 803
Autres	7	461 804	456 159		456 159	456 159	391 318
	8	2 204 015	2 164 818	156 279	2 321 097	2 321 097	2 243 061
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	1 674 978	1 671 702		1 671 702	1 671 702	1 622 072
Sécurité incendie	10	440 729	455 951	117 062	573 013	573 013	525 976
Sécurité civile	11	6 875	2 407		2 407	2 407	3 751
Autres	12	170 860	169 700		169 700	169 700	151 515
	13	2 293 442	2 299 760	117 062	2 416 822	2 416 822	2 303 314
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 271 810	1 202 912	983 246	2 186 158	2 186 158	2 228 154
Enlèvement de la neige	15	275 814	260 581	13 536	274 117	274 117	253 017
Éclairage des rues	16	56 400	51 661	47 599	99 260	99 260	74 042
Circulation et stationnement	17	30 980	57 261		57 261	57 261	10 005
Transport collectif							
Transport en commun	18	452 107	237 220		237 220	288 863	401 348
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	2 087 111	1 809 635	1 044 381	2 854 016	2 905 659	2 966 566

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	260 875	260 404		260 404	370 740
Réseau de distribution de l'eau potable	24	260 358	236 533	309 177	545 710	625 416
Traitement des eaux usées	25	111 671	81 954	32 066	114 020	106 614
Réseaux d'égout	26	65 050	73 697	901 089	974 786	878 776
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	963 063	837 953		837 953	880 138
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29		129 820		129 820	280 969
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33					
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	74 380	9 729		9 729	7 842
Protection de l'environnement	38	5 000	100		100	4 565
Autres	39					
	40	1 740 397	1 630 190	1 242 332	2 872 522	3 155 060
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	320 960	297 227	7 796	305 023	258 952
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	24 247	24 247		24 247	23 870
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51		39 990		39 990	78 887
	52	345 207	361 464	7 796	369 260	361 709

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	150 809	177 555	21 650	199 205	184 245
Patinoires intérieures et extérieures	54	117 777	124 043	4 431	128 474	95 351
Piscines, plages et ports de plaisance	55	75 525	71 722	45 413	117 135	100 616
Parcs et terrains de jeux	56	321 976	293 898	100 845	394 743	320 760
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	75 940	55 089		55 089	67 344
	60	742 027	722 307	172 339	894 646	768 316
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	35 665	17 530	31 180	48 710	20 658
Bibliothèques	62	350 180	354 409	65 517	419 926	383 745
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	43 148	41 595		41 595	37 387
	66	428 993	413 534	96 697	510 231	441 790
	67	1 171 020	1 135 841	269 036	1 404 877	1 210 106
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	923 820	836 950		836 950	1 035 637
Autres frais	70	280 330	287 796		287 796	358 562
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				9 904	25 761
Autres	72	2 500			164	2 617
	73	1 206 650	1 124 746		1 124 746	1 422 577
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
74	2 673 556	2 836 886	( 2 836 886 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Municipalité de St-Amable (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

**Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.



**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

[Original signé par]

*Moreau, Boisselle,  
Brunelle & Associés, S.E.N.C.R.L.*

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

 CPA, auditeur, CA

Montréal

DATE 2016-05-03

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	11 952 335
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	_____
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	_____
<b>Revenus de taxes</b>	11	11 952 335

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes			1	11 952 335
<b>Ajouter</b>				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>			4	<u>11 952 335</u>
<b>Déduire</b>				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	187 898		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	41 724		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10	<u>229 622</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>			11	<u>11 722 713</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 <sup>2</sup>	1	<u>989 558 700</u>
Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 31 décembre 2015 <sup>2</sup>	2	<u>1 002 718 100</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>996 138 400</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>11 722 713</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>996 138 400</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2015</b>	6	1   ,   1   7   6   8   / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			92 090
Usines de traitement de l'eau potable	2		11 795	211 142
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4		202 077	15 726
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	57 000	1 317 971	44 015
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	20 000	2 894	11 036
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	58 450	308 724	212 632
Autres infrastructures	11		840	185 230
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		9	2 141
Édifices communautaires et récréatifs	14	28 000	16 746	61 277
Améliorations locatives	15		168	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16	40 000		
Autres	17		200 523	17 340
Ameublement et équipement de bureau	18	50 000	28 665	40 190
Machinerie, outillage et équipement divers	19	23 500	43 576	382 186
Terrains	20		7 058	5 220
Autres	21			
	22	276 950	2 129 074	1 280 225

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23			
Usines de traitement de l'eau potable	24		11 795	211 142
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26		202 077	5 523
Autres infrastructures	27		1 569 329	422 790
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			92 090
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			10 203
Autres infrastructures	32		61 100	30 123
Autres immobilisations	33		296 568	508 354
	34		2 129 074	1 280 225

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	38 112 304	1 145 000	2 555 686	36 701 618
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	21 083	29 318	12 567	37 834
Autres	6				
	7	38 133 387	1 174 318	2 568 253	36 739 452
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	2 526		(5 174)	7 700
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	12 448 283	380 482	795 651	12 033 114
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	21 926 998	793 836	1 448 722	21 272 112
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	34 377 807	1 174 318	2 239 199	33 312 926
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 578 483		374 338	3 204 145
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	3 578 483		374 338	3 204 145
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20	161 810		(3 770)	165 580
	21	3 740 293		370 568	3 369 725
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	23			(46 457)	46 457
Autres	24	15 287		4 943	10 344
	25	3 755 580		329 054	3 426 526
	26	38 133 387	1 174 318	2 568 253	36 739 452
Dettes en cours de refinancement	27	( )		( )	
Reclassement / Redressement	28				
	29	38 133 387	1 174 318	2 568 253	36 739 452

**Note**

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>	
<b>Administration générale</b>					
Application de la loi	1	29 448	18 335	18 335	(10 145)
Évaluation	2	1 980	1 980	1 980	1 978
Autres	3	256 895	249 212	249 212	235 178
<b>Sécurité publique</b>					
Police	4	1 674 978	1 671 702	51 535	45 075
Sécurité incendie	5	6 079	5 495	5 495	5 824
Sécurité civile	6				
Autres	7				
<b>Transport</b>					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	545 215	237 220	(21 963)	120 609
Autres	10				
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout	11	398 975	398 975		198 112
Matières résiduelles	12	963 063	967 773	967 773	1 161 107
Cours d'eau	13	74 380	9 729	9 729	7 842
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
<b>Santé et bien-être</b>					
Logement social	16				
Autres	17				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	17 091	14 946	14 946	17 036
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	24 247	24 247	24 247	23 870
Autres	21				
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	22	25 700	10 700		531
Activités culturelles	23				
<b>Réseau d'électricité</b>					
	24				
	25	4 018 051	3 610 314	1 321 289	1 807 017



**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	8,60	35,00	701 434	142 375	843 809
Professionnels	2	5,29	35,00	317 299	72 764	390 063
Cols blancs	3	14,90	28,00	499 613	119 994	619 607
Cols bleus	4	16,83	40,00	727 034	178 283	905 317
Policiers	5					
Pompiers	6	4,16	35,00	192 150	26 320	218 470
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	49,78		2 437 530	539 736	2 977 266
Élus	9	7,00		262 711	43 990	306 701
	10	56,78		2 700 241	583 726	3 283 967

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15		61 623			61 623
Autres	16		101 615	4 250	142 835	248 700
	17		163 238	4 250	142 835	310 323

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
<b>Administration générale</b>											
Application de la loi	1	18 335	27		53	18 335	79		105	18 335	131
Évaluation	2	143 713	28		54	143 713	80		106	143 713	132
Autres	3	2 002 770	29	156 279	55	2 159 049	81	11 464	107	2 147 585	133
	4	2 164 818	30	156 279	56	2 321 097	82	11 464	108	2 309 633	134
<b>Sécurité publique</b>											
Police	5	1 671 702	31		57	1 671 702	83		109	1 671 702	135
Sécurité incendie	6	455 951	32	117 062	58	573 013	84	48 181	110	524 832	136
Sécurité civile	7	2 407	33		59	2 407	85		111	2 407	137
Autres	8	169 700	34		60	169 700	86		112	169 700	138
	9	2 299 760	35	117 062	61	2 416 822	87	48 181	113	2 368 641	139
<b>Transport</b>											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	1 202 912	36	983 246	62	2 186 158	88	26 057	114	2 160 101	140
Enlèvement de la neige	11	260 581	37	13 536	63	274 117	89		115	274 117	141
Autres	12	108 922	38	47 599	64	156 521	90		116	156 521	142
Transport collectif	13	237 220	39		65	237 220	91		117	237 220	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	1 809 635	41	1 044 381	67	2 854 016	93	26 057	119	2 827 959	145
<b>Hygiène du milieu</b>											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	260 404	42		68	260 404	94		120	260 404	146
Traitement des eaux usées	17	236 533	43	309 177	69	545 710	95	48 609	121	497 101	147
Réseaux d'égout	18	81 954	44	32 066	70	114 020	96		122	114 020	148
Autres	19	73 697	45	901 089	71	974 786	97		123	974 786	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	837 953	46		72	837 953	98		124	837 953	150
Matières recyclables	21	129 820	47		73	129 820	99		125	129 820	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	9 729	49		75	9 729	101		127	9 729	153
Protection de l'environnement	24	100	50		76	100	102		128	100	154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	1 630 190	52	1 242 332	78	2 872 522	104	48 609	130	2 823 913	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+	=	-		=				
<b>Santé et bien-être</b>											
Logement social	157		172	187	202		217			232	
Sécurité du revenu	158		173	188	203		218			233	
Autres	159		174	189	204		219			234	
	160		175	190	205		220			235	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	297 227	176	7 796	191	305 023	206	221	305 023	236	93 673
Rénovation urbaine	162		177		192		207			237	
Promotion et développement économique	163	24 247	178		193	24 247	208	223	24 247	238	
Autres	164	39 990	179		194	39 990	209	224	39 990	239	
	165	361 464	180	7 796	195	369 260	210	225	369 260	240	93 673
<b>Loisirs et culture</b>											
Activités récréatives	166	722 307	181	172 339	196	894 646	211	92 111	802 535	241	28 136
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	354 409	182	65 517	197	419 926	212	11 475	408 451	242	51 515
Autres	168	59 125	183	31 180	198	90 305	213	10 926	79 379	243	
	169	1 135 841	184	269 036	199	1 404 877	214	114 512	1 290 365	244	79 651
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185		200		215		230	245	
	171	9 401 708	186	2 836 886	201	12 238 594	216	248 823	11 989 771	246	1 124 746

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****Non audité**

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Rémunération</b>	1	32 191	
<b>Charges sociales</b>	2	6 243	
<b>Biens et services</b>	3	2 090 640	977 557
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	2 129 074	977 557

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	1 098 311	1 092 205
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		3 136
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 098 311	1 095 341
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 048 820	232 970
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7		(230 000)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	1 048 820	2 970
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	2 147 131	1 098 311
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	586 500	356 500
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	586 500	356 500
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(73 000)	
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18		230 000
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(73 000)	230 000
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	513 500	586 500
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	1 130 299	1 077 416
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		(3 136)
Solde redressé au début de l'exercice	25	1 130 299	1 074 280
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	267 026	37 489
Activités d'investissement	27	(171 870)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		18 530
	30	95 156	56 019
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	1 225 455	1 130 299

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

	2015	2014
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Solde au début de l'exercice	32 ( 1 988 162 )	( 1 909 906 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	(197 796)
Solde redressé au début de l'exercice	34 ( 1 988 162 )	( 2 107 702 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( )	( )
Autres	37 ( )	( )
Régimes non capitalisés	38 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites		
d'enfouissement	39 ( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	40 ( )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	41 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	42 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( )	( )
Autres	44 ( )	( )
	45 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ( )	( )
Autre financement	47 ( 17 081 )	( 38 226 )
	48 ( 17 081 )	( 38 226 )
<b>Diminution de l'exercice</b>		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme liée aux	49	
activités de fonctionnement	50 159 150	157 766
	51 159 150	157 766
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		
	52 ( 1 846 093 )	( 1 988 162 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Solde au début de l'exercice	53 (47 562)	(445 273)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	
Solde redressé au début de l'exercice	55 (47 562)	(445 273)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à		
des fins fiscales	56 (197 940)	416 241
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57	
Excédent de fonctionnement affecté	58	
Réserves financières et fonds réservés	59	(18 530)
	60 (197 940)	397 711
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		
	61 (245 502)	(47 562)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Solde au début de l'exercice	62 42 749 422	42 676 911
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63	
Solde redressé au début de l'exercice	64 42 749 422	42 676 911
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	65	
Excédent de fonctionnement affecté	66	
Variation résiduelle de l'exercice	67 (100 581)	72 511
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	68 42 648 841	42 749 422

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>600 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	<u>600 000</u>
	5	
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>600 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Redressement aux exercices antérieurs (note 20)</b>	<b>Règlements d'emprunt fermés</b>		<b>Utilisation de l'exercice</b>	<b>Virement</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
			<b>Activités de fonctionnement</b>	<b>Activités d'in- vestissement</b>			
Montant non réservé	1 96 984	2	3	4	5 ( )	6	7 96 984
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12 ( )	13	14
	15 96 984	16	17	18	19 ( )	20	21 96 984



**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(                    ) (                    ) (                    )	
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(                    ) (                    ) (                    )	
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	(                    ) (                    ) (                    )	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 8   2   3   4 □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 8   2   3   4 □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 2   0   0   1 □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 2   0   0   1 □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 0 , □ 8   2   3   4 □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 8   2   3   4 □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

	<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	1   0   5 , 0   0 \$
Égout	2	1   1   7 , 0   0 \$
Eau et égout	3	,     \$
Traitement des eaux usées	4	,     \$
Matières résiduelles	5	2   5   6 , 1   1 \$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
R454-00 Taxe d'égout de secteur B	,0041	1	
R454-00 Taxe d'égout de secteur C	53,8800	7	unité
R454-00 Taxe d'égout de secteur E	81,1300	7	unité
R485-02 Taxe d'égout de secteur Sanitaire	212,2600	7	point
R485-02 Taxe d'égout de secteur Pluvial	165,9100	7	point
R529-04 Égout pluvial Évaluation	,0521	1	
R529-04 Égout pluvial Frontage	3,3592	3	
R537-04 Taxe d'égout de secteur Sanitaire	212,2600	7	point
R540-04 Égout pluvial Évaluation	,0558	1	
R540-04 Égout pluvial Frontage	3,5192	3	
R556-05 Égout pluvial Évaluation	,0605	1	
R556-05 Égout pluvial Frontage	3,4327	3	
R558-05 Canalisation arrières lots Brion	,0264	1	
R558-05 Canalisation arrières lots Brion	3,2410	3	
R566-05 Canalisation arrières lots Alain	310,9900	4	
R579-06 Taxe d'égout de secteur Sanitaire	14,6132	3	
R580-06 Égout pluvial Évaluation	,0566	1	
R580-06 Égout pluvial Frontage	3,1961	3	
R582-06 Égout pluvial Évaluation	,0257	1	
R582-06 Égout pluvial Frontage	2,7874	3	
R610-08 Luminaires section A annexe B	86,0500	4	
R610-08 Bordure sect. C ann. D	79,6200	4	
R610-08 Bordure sect. D ann. E	45,9400	7	logement
R611-08 Bordures et trottoirs de béton	100,5600	4	
R613-08 Taxe d'égout de secteur Sanitaire	225,8500	7	point
R623-09 Taxe d'égout de secteur Sanitaire	280,3300	7	point
R623-09 Égout pluvial Évaluation	,0738	1	
R623-09 Égout pluvial Frontage	5,7236	3	
R625-09 Trottoirs de béton et lumin.	17,0300	3	
R641-10 Luminaires de rues	81,1600	4	

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
R642-10 Luminaires de rue	59,3400	4	
R652-10 Taxe de pavage rue Hervé	,1138	1	
R655-10 Canalisation branche 30 cours	5 864,3600	7	pourcentage
R661-11 Taxe d'égout de secteur Sanitair	188,9300	7	point
R661-11 Égout pluvial Évaluation	,0684	1	
R661-11 Égout pluvial Frontage	3,1605	3	
R661-11 Bordures et trottoirs de béton	64,2100	4	
R712-00-2013 Taxe pour les usages acc. R	361,1100	7	résidence
R712-00-2013 Taxe pour les usages acc. D	478,1100	7	résidence
Taxe de consommation d'eau	,3100	7	mètre <sup>3</sup>
Cours d'eau	7,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
 2 - du mètre carré  
 3 - du mètre linéaire  
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
 6 - % de la valeur locative  
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9	\$	
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10	\$	
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	\$	
b) autres formes d'aide	14	\$	
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	135 929 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	22 <input checked="" type="checkbox"/>	

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>
<b>Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement</b>			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input type="checkbox"/>	31 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 575 Principale  
(no) (rue)  
Saint-Amable J0L 1N0  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 649-3555  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-0728  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Carmen McDuff

Téléphone (450) 649-3555  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-0728  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel cmcduff@st-amable.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Moreau, Boisselle, Brunelle & Associés

Titre CPA, auditeur CA

Adresse 4510 av. papineau  
(no) (rue)  
Mpntreal H2H 1V1  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 521-4077  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 521-4986  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel info@mbba.ca

Responsable du dossier Robert Arbour, CPA, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
\_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1 .....  
.....

Facteur comparatif

2 .....  
.....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Josée Desmarais , atteste que le rapport financier consolidé de Saint-Amable pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-05-03 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Saint-Amable .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Saint-Amable consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Saint-Amable détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 972 371 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de 1,1768 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-05-09 12:56:04

Date de transmission au Ministère : 2016/05/06